

AFFAIRE N° 25. - Autorisation de passer un marché avec les Etablissements suivants, pour la fourniture de denrées alimentaires diverses nécessaires au fonctionnement des cantines scolaires, pendant le 1er semestre 1972 - période du 1er Janvier 1972 au 14 Août 1972 - Marché faisant partie du groupement d'achat, consultation collective du 17 Décembre 1971.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir m'autoriser à passer un marché pour la fourniture de :

1 - ETABLISSEMENTS S.I.R.P.A.

- Pâtes alimentaires en paquets de 5 kg	
3 000 kg à 105 Frs le kg	315 000 Frs

2 ETABLISSEMENTS COMPAGNIE MARSEILLAISE DE MADAGASCAR

- Pois du cap Po2	
26 000 kg à 96 F le kg	2 496 000 Frs
- Haricots marbrés	
26 070 kg à 88 F le kg	2 294 160 Frs
- Huile de table en fûts de 190 kg	
950 kg à 149 F le kg	141 550 Frs
- Saindoux	
16 920 kg à 148 F le kg	2 504 160 Frs
- Morue séchée et salée	
14 000 kg à 344 F le kg	4 816 000 Frs
- Fromages à tartiner	
6 000 boîtes à 67 F la boîte	402 000 Frs
	<hr/>
	12 653 870 Frs

3 - ETABLISSEMENTS AH-SING

- Balais "Paille de ris"	
100 à 200 F l'unité	20 000 Frs

4 - ETABLISSEMENTS FLEURIE

- Balais "Coco"	
150 à 205 F l'unité	30 750 Frs

5 - ETABLISSEMENTS Henri MAITRE

- Haricots blancs	
26 070 kg à 115 F le kg	2 998 050 Frs
- Lentilles 26 000 kg à 120 F le kg	3 120 000 Frs
- Gros sel : 6 000 kg à 24 F le kg	144 000 Frs
- Bœuf en boîte	
1 000 boîtes à 385 F la boîte	385 000 Frs
- Sponges métalliques	
3 000 à 16 F l'unité	48 000 Frs
	<hr/>
	6 695 050 Frs

6 - ETABLISSEMENTS ISAUTIER

- Vinaigre d'alcool 300 litres à 55 F le litre	16 500 Frs
- Tomates entières au naturel 800 boites à 500 F la boite	400 000 Frs
- Confiture en boites de 5 kg 3 000 kg à 115 F le kg	345 000 Frs
- Confiture en boites de 1 kg 800 kg à 120 F le kg	96 000 Frs
- Gelée de goyaviers en boites de 5 kg 3 000 kg à 115 F le kg	345 000 Frs
- Gelée de goyaviers en boites de 1 kg 800 kg à 120 F le kg	96 000 Frs
- Chocolat à croquer 8 000 kg à 320 F le kg	2 560 000 Frs
- Eau de Javel en dose de 250 cm ³ 500 doses à 22 F la dose	<u>11 000 Frs</u>
	3 869 500 Frs

7 - ETABLISSEMENTS LUCIEN JOSEPH

- Fêlé de foie pur porc en boites de 1 kg 10 000 boites à 256 F la boite	2 560 000 Frs
- Sardines à l'huile "Club" 70 000 boites à 39 F la boite	2 730 000 Frs
- Thon au naturel 6 000 boites à 625 F la boite	<u>3 750 000 Frs</u>
	9 040 000 Frs

8 - ETABLISSEMENTS ALBERT SORBE

- Petits beurres 4 000 unités à 3,35 F l'unité	13 400 Frs
---	------------

9 - ETABLISSEMENTS GUICHARD

- Eponges synthétiques (Spontex) 300 éponges à 96 F l'unité	28 800 Frs
--	------------

10 - ETABLISSEMENTS RAYATÉ

- Assiettes Duralex 2 000 assiettes à 50 F la pièce	100 000 Frs
- Bassines ovales 100 bassines à 1 320 F la pièce	<u>132 000 Frs</u>
	232 000 Frs

Les crédits sont prévus au chapitre 459 -
article 601 du budget primitif des Cantines Scolaires (1972).

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question
aux voix.

Adopté à l'unanimité.